

Turin le 11 Février 1860.

A Son Excellence
Monsieur le Président de la Confédération
Suisse

Monsieur le Président!

Je reviens de chez Sir Hudson; il m'a
donné lecture de sa dépêche au gouvernement Anglais.

Cette dépêche contient un historique exact de la ques-
-tion; insiste beaucoup sur la nécessité, en cas de cession
de la Savoie, d'annexer à la Suisse tout le territoire
neutralisé. — Sir Hudson est d'avis que dans ces choses
là, il faut demander le plus pour avoir le moins.

Il annonce qu'il a lu à M^r. de Cavour la note
dont je vous ai parlé hier; mais que le ministre
avait avoué qu'on traitait; qu'il n'aurait pas pu s'y
soustraire, et qu'il faudrait pour empêcher l'affaire
que les populations refusassent l'annexion. Seulement
M^r. de Cavour déclare qu'il ne peut être question
de céder à la France le passage du Mont Cenis et
que jamais la Sardaigne n'abandonnera le
fort.



part d'Essillon situé entre Modane & Lanslebourg
 Sir Hudson recommande de demander pour
 la Suisse tout le territoire neutralisé; il explique
 qu'avec cette réserve & celle de conserver à la Sardaigne
 la haute Maurienne, la cession du reste de la Savoie
 est sans grande importance.

Il m'a conseillé de nouveau d'agir ou de faire agir
 auprès du Ministère Anglais

J'avoue que je partage son opinion, & cela encore plus
 depuis la réception de notre dépêche contenant celle
 de M. Kern. Voici comment je raisonne :

Si l'Empereur était réellement bien disposé pour
 nous: 1^o Il se serait fait un plaisir d'aborder
 gracieusement M. Kern, de lui tendre la main, & de
 lui dire: "Je me sens heureux qu'une aussi belle
 " occasion se présente de payer à la Suisse la dette
 " que j'ai contractée de reconnaissance que j'ai contractée
 " envers elle en 1838. Si la Savoie est annexée à la
 " France, je veux que le territoire neutralisé revienne
 " à la Suisse"

Notes que depuis longtemps il connaît la question
 par le général Dufour, & je sais que toutes les
 brochures publiées lui ont été soumises

Pourquoi au lieu de cela, cette comédie de rassurer,
 Brun pas

non pas la Suisse, mais Faggy, par l'intermédiaire
d'un consul?...

2^o Si, quelques jours après avoir donné à Mr Kern
des réponses évadives, l'Empereur fait donner par Mr
de Thourvenel une assurance favorable, c'est que, dans
l'intervalle, des observations du gouvernement Anglais
à ce sujet ~~ont~~ été mises sous les yeux de l'Empereur, ^{il est}

3^o Pourquoi l'Empereur exige-t-il un si profond silence
^{sur une circonstance,} qui rejoindrait le Piémont, et enchanterait la Suisse,
~~qui~~ ravirait les populations intéressées, qui arrêterait
les manifestations, ^{anti-françaises,} contenterait l'Angleterre, ^{et} ~~contenterait~~ ^{tranquilliserait}
les Puissances? Je crois que c'est ~~ce~~ ^{ce} ~~est~~ simplement parce

qu'on veut nous faire taire, nous endormir, divertir
~~de~~ ~~notre~~ ~~attention~~ jusqu'à ce que le tour soit joué.

4^o Enfin je persiste à conseiller de s'adresser à Londres
parce que nous n'aurons rien d'assuré, jusqu'à ce que
nous ~~soyons~~ ~~assurés~~ ~~un~~ ~~engagement~~ ~~de~~ ~~l'Empereur~~
envers l'Angleterre.

Il est tout-à-fait erroné de croire que l'Empereur
s'entête dans une question parce qu'on lui fait de
l'opposition. Il a au contraire montré dans mainte
occasion, et maintenant encore au sujet de l'Italie
centrale, qu'il sait fort bien modifier ses intentions
premières.

Mais lord.

18
 Mais Lord Cowley pourrait bien être un fin
 courtisan auquel il coûte de revenir souvent auprès du
 dispensateur des lauriers, sur une question peu agréable,
 mais je nous l'ai déjà dit ce qui peut dominer la position
 actuelle c'est le désir de consolider le ministère, en amoins-
 -drisant nos réclamations.

Je nous répéterai ici les paroles de M^r de Cavarré:

"L'Empereur tient trop à l'alliance anglaise pour
risquer de s'ébranler à propos de 200,000 habitans
de la Savais qui sont nécessaires à notre sécurité"

"Tâchez de faire intervenir l'Angleterre?"

Pardonnez moi d'insister comme je le fais. C'est que si
 nous étions assurés d'un appui suivi conséquent de
 l'Angleterre Cavarré lui-même sortirait peut-être de
 sa position passive et arriverais à traiter directement
 avec nous.

Je sens qu'il faut éviter à tout prix de rien faire
 qui ait un air d'hostilité, ou seulement de défiance
 envers l'Empereur. Mais, s'il refuse ouvertement de
 donner à M^r Fern des assurances sur une question
 dont toute l'Europe s'occupe, il ne peut pas trouver
 mauvais que nous prenions nos précautions, & que
 nous nous adressions à d'autres; et on peut le faire
 d'une manière discrète qui ne blesse pas sa susceptibilité.

J'ai

J'ai rencontré il y a quelques heures Monsieur le Prince de Talleyrand, qui m'a promis une prochaine visite, et ~~il~~ m'a prodigué toutes ses grâces.

Il paraît bien disposé si l'on peut se fier à l'extérieur. Nous partirons l'un & l'autre mardi 14 pour Milan où nous logerons dans le même hôtel (Hôtel de la Ville) je profiterai de la circonstance pour chercher à gagner de plus en plus la confiance de ce diplomate aimable mais habile.

Agreez Monsieur le Président les salutations les plus distinguées, & l'expression de ma haute considération

A. Tourle

P.S. — Je n'ai trouvé à leur hôtel ni le numéro de Bourse, ni celui de Prusse. Je n'en suis pas fâché, parce qu'il vaut autant ne pas avoir l'air de trop graver les penances dans une question qui nécessairement prend plus ou moins l'apparence d'une opposition à la France. J'éviterai aussi pendant quelques jours le ministre de Belgique, qui, paraît-il ne ^{semble} ~~paraît~~ comprendre ce que l'on veut dire par ce qu'on va créer à de nouveaux pour son pays.

En traitant mes doctes, n'oubliez pas que mes instructions m'ordonnent en première ligne de faire

6
 tout en vue d'empêcher une annexion, en change-
 ment à l'état actuel des choses.

Votre dépêche de ce matin change sans doute
 la situation. Mais, j'écris que notre conduite la plus
 habile est toujours de réveiller le gouvernement tard,
 dans son devoir secret de ne rien celer.

Vous avez le sans doute l'article du Morning Post,
 le journal de Faberston, qui appelle la Revue
 l'Irlande des États-Unis, qui prétend que cette pro-
 vince cause des soucis au Nord, et qu'on exerce sur
 elle une pression. Tout au' et notoirement faux,
 et en est que plus significatif.

Perdrez-vous mes défiances, mais tant que elle de
 l'avoir ne me donnera pas l'assurance formelle
 qu'en cas d'annexion les droits de la terre seront
 réservés, j'avoue que je serai toujours un observateur
 réservé!

Il vaut mieux perdre par excès de précaution
 que par excès de laisser aller.

A. Courte

Einige Punkte haben sich konfirmieren als
aber es ist in dem Gesetz nicht
genau

der bei den Juristen, bei den Juristen
muss es sein, dass es
nach dem

Es ist bei dem Casus belli. Es ist nicht möglich, dass
dies anfangen - Belgien, Preußen
in Zürich.

741.

Bundesrath vom 15. febr 1860.

Zürich, 11. Februar 1860.

Ernst v. Steiner

an H. Kern.